



Association of Canadian Ergonomists  
Association Canadienne d'Ergonomie

---

## Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle virtuelle

Mardi 2 juin 2020 à 13 h (heure de l'Est)  
Visioconférence Zoom

Total de membres présents : 81

Nombre de membres votants présents : 64

Nombre de procurations : 1

Conseil national : Judy Village, Jennifer Kenny, Karen Hoodless, Tanya Morose, Jenny Colman, Amy Danko, Jason Kumagai, Kirsti MacAulay, François Taillefer, Todd Hickey

### 1. L'assemblée est ouverte à 13 h 7 (heure de l'Est)

- La présidente Judy Village a souhaité la bienvenue aux membres en les remerciant de leur présence à la 52<sup>e</sup> assemblée générale annuelle, et a déclaré l'assemblée ouverte.

### Confirmation de l'envoi de l'Avis de convocation et du quorum

- Judy a confirmé que l'assemblée avait été dûment convoquée conformément aux statuts. Au total, 64 membres votants étaient présents et un membre avait nommé un mandataire par procuration. Le quorum (10 % des membres admissibles au vote) était atteint pour que le vote soit valide.

### 2. Approbation de la secrétaire de l'assemblée

- La motion demande l'approbation d'Alicia Forgie à titre de secrétaire de l'assemblée.

**Proposée par :** Brenda Mallat

**Appuyée par :** Elisha Lemoire

62 votes pour l'approbation de la secrétaire de l'assemblée.

**Motion adoptée.**

### 3. Adoption de l'ordre du jour

- Renonciation à la lecture de l'ordre du jour.
- La motion demande l'approbation de l'ordre du jour.

**Proposée par :** Armaan Jhingan

**Appuyée par :** Kirsti MacAulay

57 votes pour l'approbation de l'ordre du jour.

**Motion adoptée.**

### 4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 août 2019

- La motion demande l'approbation du procès-verbal de l'AGA du 13 août 2019.

**Proposée par :** Aaron Miller

**Appuyée par :** Lucy Hart



Association of Canadian Ergonomists  
Association Canadienne d'Ergonomie

51 votes pour l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et 7 abstentions.

**Motion adoptée.**

## 5. Rapport de la présidente

- Judy Village a présenté un rapport verbal des activités réalisées par l'ACE au cours des neuf derniers mois, depuis la dernière assemblée générale.
- Le Conseil national de l'ACE a préparé des communiqués de presse afin de sensibiliser le public à l'importance de l'ergonomie en mettant en valeur notre profession, notre association, notre répertoire de membres et le CCCPE. Le numéro estival de la revue *Occupational Safety Canada* présentera un article sur l'ACE et la façon dont les ergonomes peuvent aider en temps de COVID-19.
- Une décision prise l'an dernier à la suite de l'adoption de mesures d'austérité était de tenir en 2020 la première assemblée générale virtuelle et le premier congrès virtuel de l'ACE.
- Ces mesures de consolidation et d'austérité se poursuivent cette année, et les autres dossiers touchent aux communications, au sommet virtuel et au congrès de l'IEA prévu en juin 2021.
- Les membres du Conseil ont tenu six réunions virtuelles de deux heures. Une rencontre devait avoir lieu en personne ce printemps, mais elle a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19.
- Lors de l'AGA de 2019, l'ACE avait proposé des modifications aux statuts afin que les membres du Conseil deviennent des « administrateurs » de l'association. Cette proposition est sur la table pour l'instant.
- L'ACE a conclu un protocole d'entente avec les organismes suivants : CRE-MSD, CARWH/ACRST (Association canadienne de recherche en santé au travail), IWH/IRTS (Institut de recherche sur le travail et la santé) et Human Factors and Ergonomics Society, aux É.-U.
- L'ACE sera l'hôte du premier webinaire conjoint avec le CRE-MSD ce printemps. L'association a tenu trois autres webinaires et a partagé 21 webinaires présentés par d'autres associations. Elle a aussi téléchargé 30 webinaires présentés antérieurement dans la zone réservée aux membres sur le site Web de l'ACE.
- L'ACE a également travaillé à améliorer les communications auprès de ses membres au moyen des infolettres en y présentant aussi des informations provenant du Chartered Institute of Ergonomics and Human Factors, au R.-U., de la HFES, aux É.-U., et de l'Association internationale d'ergonomie.
- Pour les membres francophones, il n'y a pas de traduction lorsque l'ACE reçoit des webinaires et des exposés de position en anglais d'une autre société fédérée. Toutefois, les informations provenant du Canada sont offertes dans les deux langues.
- Un sondage a été réalisé auprès des membres de l'ACE.
  - Les avantages les plus appréciés sont les suivants :
    - les webinaires;
    - le magazine *Ergonomie Canada*;



Association of Canadian Ergonomists  
Association Canadienne d'Ergonomie

- le site Web;
- les congrès;
- les activités régionales;
- les offres d'emploi;
- le répertoire des membres.
- Les éléments à améliorer sont :
  - le site Web et les infolettres;
  - la tenue congrès tous les deux ans.
- L'ACE a un comité national des étudiants actif dont l'une de ses tâches consiste à interviewer des membres de l'ACE et à présenter ce qu'ils font.
- Les comptes LinkedIn et Twitter de l'ACE comptent près de 600 abonnés.
- Notre magazine *Ergonomie Canada* a un nouveau format numérique adapté aux téléphones intelligents. L'édition 2020 présente un dossier spécial sur le congrès de l'IEA et le thème « L'ergonomie 4.0 ». Nous attendons avec intérêt l'IEA 2021.
- En augmentant la diffusion du magazine, l'ACE espère augmenter les commanditaires, ce qui nous permettra de publier plus d'articles et de renforcer le magazine. On nous a suggéré de publier plusieurs numéros par année, toutefois cela est impossible si nous ne trouvons pas de commanditaires. Nous avons besoin que les membres encouragent les entreprises et les organismes à se rendre sur le site Web de l'ACE pour s'abonner à la version électronique du magazine afin d'augmenter notre lectorat.
- Les revenus de l'ACE dépendent des commandites d'entreprise et nous avons connu une forte baisse de ce côté cette année, en partie à cause de la pandémie de COVID-19. L'ACE travaille sur une refonte des avantages offerts aux entreprises afin de trouver de nouvelles façons d'attirer des commanditaires pour des activités comme les webinaires et les conférences virtuelles.
- L'association tiendra son premier Sommet virtuel de l'ACE le 21 octobre 2020. Kirsti MacAulay et Carolyn McGregor coprésideront cet événement.
- Congrès de l'IEA en juin 2021 :
  - La préparation progresse bien afin d'offrir une expérience exceptionnelle aux congressistes et exposants.
  - Ce congrès représente une excellente occasion d'interagir avec des scientifiques et des praticiens de renommée internationale.
  - On attend 1 500 délégués venant de tous les coins du monde.
  - Sous la coprésidence de Nancy Black et Patrick Neumann, le programme technique est élaboré en étroite collaboration avec les comités techniques de l'IEA qui rassemblent plus de 80 personnes provenant de 29 pays.
  - Dans le cadre de la préparation du congrès, deux appels de propositions seront faits. Le premier appel visera les propositions de séances spéciales. Le deuxième appel, qui est prévu en juin, invitera les



Association of Canadian Ergonomists  
Association Canadienne d'Ergonomie

chercheurs et les praticiens à proposer des communications (orales ou par affiche).

- Des efforts particuliers seront consacrés à attirer des communications et des affiches de travaux appliqués. Les affiches sélectionnées paraîtront dans la revue *Work*. De plus, grâce à une commandite de Healthcare Insurance Reciprocal of Canada, des comptes rendus détaillés seront publiés en lien avec les séances portant sur l'intégration des systèmes humains dans les soins de santé, le symposium sur la modélisation humaine et la manutention des patients.
- Tous les membres de l'ACE sont invités à joindre la page de l'IEA2021 sur LinkedIn et de la partager avec leurs réseaux. Le site web IEA2021.org contient un fichier PowerPoint d'une diapositive que les membres peuvent utiliser pour promouvoir le congrès, ainsi qu'une affiche en format PDF qui peut être imprimée et affichée de manière physique ou virtuelle.
- Ian Noy a indiqué au conseil exécutif de l'IEA que « même si nous nous attendons à ce que la vie reprenne son cours normal d'ici l'année prochaine et que la planification pour la tenue du congrès en personne va bon train, la pandémie de COVID-19 a soulevé de nouvelles possibilités intéressantes pour nous. *D'autres possibilités de présentation seront examinées au cours des deux prochains mois, dont un modèle hybride.* »
- Le fait que l'ACE soit l'hôte du congrès de l'IEA est une chance qui ne s'offrira probablement pas deux fois dans votre carrière. Les membres sont conviés à s'impliquer, aider, donner un coup de main pour trouver des commanditaires, s'inscrire et présenter leurs meilleurs travaux appliqués ou scientifiques.
- L'ACE puise sa force dans son bassin de bénévoles. L'association travaille avec le CCCPE afin de s'assurer que chaque activité de bénévolat puisse obtenir des points applicables au Programme de maintien de la certification. Il reste toujours un poste à pourvoir au sein du Conseil 2021 de l'ACE, soit celui de président(e) élu(e).

## 6. Rapport de la secrétaire

- Tanya Morose a présenté un résumé sur l'adhésion.
- Le nombre de membres a été relativement stable au cours de dernière année. L'Ontario et le Québec sont les plus grandes régions.
- L'ACE compte actuellement 471 membres, soit 43 de moins que l'an passé. Cette diminution se fait principalement sentir dans les catégories « membre » et « étudiant ».
- Répartition des membres par catégorie d'adhésion pour 2020 :
  - Affilié : 20
  - Étudiant : 22
  - Fellow : 11
  - Fellow honoraire : 2



Association of Canadian Ergonomists  
Association Canadienne d'Ergonomie

- Retraité : 1
- Transitoire : 4
- Corporatif : 3
- Répartition des membres par région
  - Atlantique : 21
  - Québec : 99
  - Ontario : 227
  - Prairies et Nord : 43
  - CB-Y : 44
  - International : 8
- L'ACE a enregistré son plus haut taux de membres en 2015 avec 578 membres et son plus bas taux en 2017 avec 469 membres.
- L'ACE tient à remercier ses membres corporatifs pour leur soutien continu.
  - ergoCentric
  - Fanshawe College
  - Fellowes

## 7. Rapport de la trésorière

- Un sommaire des états financiers a été distribué avant l'AGA. Les membres ont été informés qu'ils pouvaient recevoir une copie des états financiers dans leur intégralité en communiquant avec le bureau national de l'ACE.
- La vérification des états financiers de 2019 a été réalisée par Peter Hogg.
- Les principaux faits saillants de l'examen financier sont les suivants :
  - **Les principales sources de revenus**
    - Le nombre de membres a augmenté en 2019 par rapport à 2018.
    - Le congrès annuel de 2019 a réalisé un profit de plus de 25 000 \$. De ce montant, 25 % a été remis à l'ACE-Atlantique pour l'organisation du congrès.
  - **Les principales sources de dépenses**
    - Magazine *Ergonomie Canada*.
  - **Considérations futures**
    - Congrès 2020 : Nous nous attendons à ce que la participation soit élevée et que les dépenses soient faibles puisque l'événement aura lieu dans un contexte virtuel.
    - Nous devons concentrer nos efforts pour que le congrès de l'IEA soit une réussite, notamment en matière de commandites.
  - **Frais d'adhésion :**
    - Le Conseil a décidé de geler les frais d'adhésion en raison de la pandémie en cours. Par conséquent, les frais d'adhésion pour 2021 resteront les mêmes que ceux de l'année 2020.

**Question :** Mike Papakyriakou a demandé à Jenny Colman si elle pouvait nommer les activités régionales qui ont généré des revenus.

**Réponse :** Jenny Colman a répondu qu'elle établira les activités régionales qui ont



Association of Canadian Ergonomists  
Association Canadienne d'Ergonomie

généralisé des revenus et qu'elle diffusera l'information auprès des membres.

**Question :** Nancy Black a demandé quel était le montant des recettes générées par les webinaires.

**Réponse :** Jenny Colman a répondu qu'elle déterminera le montant exact des recettes générées par les webinaires et qu'elle diffusera l'information auprès des membres.

**Question :** Heather Kahle a demandé si les frais d'inscription aux webinaires pour les non-membres sont uniformes au pays.

**Réponse :** Jenny Colman a répondu que, selon sa compréhension, des frais d'inscription de 50 \$ sont toujours demandés aux non-membres qui participent aux webinaires. Jennifer Kenny a répondu qu'il n'existe actuellement aucune politique officielle concernant les frais d'inscription aux webinaires pour les non-membres. Toutefois, les webinaires organisés par le bureau national de l'ACE ont toujours fixé ces frais d'inscription à 50 \$. Étant donné que les régions organisent maintenant leurs propres webinaires, qui sont offerts à l'échelle nationale, l'ACE devra rédiger des directives à ce sujet.

**Question :** Amy Danko a demandé si les informations concernant les questions ci-dessus seront partagées avec tous les membres.

**Réponse :** Jenny Colman a répondu que les informations seront partagées avec tous les membres dans la prochaine infolettre.

#### **Approbation des états financiers de 2019**

- La motion demande l'approbation des états financiers de 2019.

**Proposée par :** Jenny Colman

**Appuyée par :** Jennifer Kenny

60 votes pour l'approbation des états financiers de 2019.

**Motion adoptée.**

#### **Nomination de l'expert-comptable pour 2020**

- La motion demande l'approbation de Peter Hogg à titre d'expert-comptable pour la vérification des états financiers de 2020.

**Proposée par :** Jenny Colman

**Appuyée par :** Brenda Mallat

62 votes pour l'approbation des services de Peter Hogg à titre d'expert-comptable pour 2020 et 3 abstentions.

**Motion adoptée.**

### **8. Rapport du CCCPE**

- Rachel Mitchel a présenté un bilan des activités, du nombre de membres et des finances du CCCPE.
- Le CCCPE s'attend à ce que tous les membres du Comité de certification



Association of Canadian Ergonomists  
Association Canadienne d'Ergonomie

poursuivent leur mandat en 2021. Cependant, deux postes seront à pourvoir en 2022 puisque les mandats de Rachel et de Mike prendront fin.

- Les membres du Comité de certification du CCCPE sont :
  - Rachel Mitchel – présidente
  - Michael Sonne – trésorier
  - Christine Joli-Coeur – secrétaire
  - Brenda Mallat
  - Caroline Delisle
  - Beryl Ludwig
  - Aaron Miller
  - Victoria MacDonald
- Les membres du comité se réunissent tous les mois par visioconférence et essaient de se rencontrer au moins un week-end par année, qui coïncide habituellement à la date limite de dépôt des demandes. Cette année, la rencontre de mars a eu lieu sous forme de réunion virtuelle de deux jours.
- Finances :
  - En 2019, nos revenus ont légèrement augmenté d'environ 5 000 \$ tandis que nos dépenses ont augmenté substantiellement. Cette hausse est attribuable à deux éléments : 1) le Comité de certification a tenu deux réunions en personne; 2) le CCCPE a doublé ses contributions pour les frais de gestion partagés par l'ACE et le CCCPE.
  - Nous nous attendons à ce que les dépenses diminuent en 2020, car notre réunion de printemps s'est tenue virtuellement.
  - Les cotisations des membres continuent de représenter la principale source de revenus (65 %).
  - En 2019, les revenus provenant des demandes de certification ont augmenté de 59 %.
  - Les principales dépenses ont trait aux réunions et aux frais administratifs et de gestion.
- Le CCCPE compte 186 ergonomes certifié(e)s CCPE et 70 ergonomes associé(e)s en règle. Lors des cycles de demandes d'admission de septembre 2019 et de mars 2020, nous avons reçu 12 demandes pour le titre CCPE et 36 demandes pour le titre EA.
- Cette année, une grande cohorte de 87 ergonomes certifiés CCPE sont tenus de soumettre leur feuille de travail du Programme de maintien de la certification.
- Plusieurs projets ont été réalisés :
  - Nous avons présenté notre demande d'accréditation auprès de l'IEA.
  - Nous avons actualisé la Trousse de demande de certification (CCPE et EA) qui est affichée sur le site Web et doit être utilisée pour les demandes de septembre. Les principaux changements sont les suivants :
    - Les formulaires se remplissent à l'écran (format PDF);
    - Les documents ne sont plus présentés dans un cartable;
    - Les définitions de la catégorie B sont élargies – exigences en matière de formation;
    - Des explications sont données pour déclarer la rédaction d'une thèse et des cours d'auto-apprentissage;
    - Une page de ressources se trouve sur le site Web du CCCPE afin de



Association of Canadian Ergonomists  
Association Canadienne d'Ergonomie

- donner des conseils, de présenter des exemples de travaux et de fournir du matériel promotionnel;
- Le CCCPE travaille avec des établissements d'enseignement pour créer des matrices qui sont déjà remplies avec les renseignements de leurs cours.
  - Cette année, la cohorte du PMC a soulevé des questions intéressantes qui ont donné lieu à quelques mises à jour. Le nombre maximum de points sera légèrement augmenté dans chaque catégorie et quelques définitions seront modifiées pour faciliter le calcul des points dans le cadre d'activités de bénévolat.
  - Nos membres devraient avoir reçu le courriel du CCCPE envoyé il y a une semaine qui contient une proposition de modification nécessitant un vote de leur part.
    - La proposition consiste à diminuer le nombre de points requis (à partir de 100 points) de 1 point pour chaque année où l'ergonome détient le titre CCPE après 10 ans de certification. Cela signifie qu'après 20 ans de porter le titre CCPE, un membre n'aurait besoin que de cumuler 90 points.

**Question :** Nancy Black a demandé comment le nombre de CCPE avait évolué au cours des dernières années, et s'il y avait une baisse actuelle ou anticipée attribuable à la COVID-19.

**Réponse :** Rachel Mitchel a répondu qu'elle peut retrouver les données historiques. Cependant, elle sait que le nombre de membres a augmenté. Cette année, certains membres n'ont pas renouvelé leur adhésion au CCCPE parce qu'ils approchent de la retraite et étaient préoccupés par la gestion du PMC. C'est pourquoi le CCCPE a mis à jour la feuille de travail du PMC dans l'espoir de maintenir les membres seniors au sein de l'organisme.

**Question :** Mike Papakyriakou a indiqué qu'il ne se souvenait pas avoir reçu un courriel du CCCPE il y a une semaine contenant la proposition de modification qui nécessite un vote.

**Réponse :** Rachel Mitchel a répondu que le CCCPE enverra un courriel de rappel dans les prochains jours avec la proposition de modification nécessitant un vote.

**Question :** Shane Hudson a mentionné qu'il avait reçu le courriel du CCCPE avec la proposition de modification nécessitant un vote, mais qu'il n'y avait pas de lien vers le vote.

**Réponse :** Rachel Mitchel a répondu qu'il devrait y avoir un lien direct vers le vote ainsi qu'un document joint. Elle va s'assurer que le renvoi au vote est actif et que le document est joint au courriel de rappel avant de l'envoyer dans un jour ou deux.

## 9. Nouvelles des comités

- Il n'y a aucune nouvelle information à présenter sur les comités.





Association of Canadian Ergonomists  
Association Canadienne d'Ergonomie

## 10. Rapport sur l'élection des postes à pourvoir au Conseil

- Au terme de la période de mise en candidatures, une candidature avait été reçue pour le poste de trésorier, soit Armaan Jihngan.
- Le Conseil nommera un(e) président(e) élu(e) parmi les membres.
- Les membres du comité de direction proposés pour 2021 sont :
  - Jen Kenny, présidente
  - Judy Village, présidente sortante
  - Tanya Morose, secrétaire
  - Armaan Jihngan, trésorier
  - Président(e) élu(e) : à déterminer
- La motion demande l'acceptation du comité de direction tel qu'il est présenté pour l'année 2021.

**Proposée par :** Geoff Wright

**Appuyée par :** Aaron Miller

62 votes pour l'acceptation du comité de direction tel qu'il est présenté pour l'année 2021 et 2 abstentions.

**Motion adoptée.**

## 11. Questions diverses

- La présidente, Judy Village, a indiqué que les statuts stipulent que toute autre question devant être soumise à l'assemblée doit être reçue au bureau national au moins 30 jours avant l'assemblée annuelle. Aucune autre question n'a été reçue.

### Reconnaissance des membres

- Une reconnaissance plus formelle se fera par voie électronique vers la fin de 2020.
- Judy Village quittera le poste de présidente à l'issue de deux mandats et siégera en tant que présidente sortante en 2021.
- L'ACE tient à remercier Karen Hoodless pour ses deux mandats en tant que présidente sortante et pour tout son travail effectué au sein de l'association.
- L'ACE tient à remercier Jenny Coleman qui a pris la relève de trésorière et a dû apprendre rapidement les rudiments.

## 12. Levée de l'assemblée

- Levée de la séance à 13 h 58 (heure de l'Est).
- Judy a remercié toutes les personnes présentes.
- La motion demande l'autorisation de lever l'assemblée générale annuelle des membres de 2020.

**Proposée par :** Nancy Black

**Tous les membres sont d'accord pour lever la séance.**

**Motion adoptée.**